



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

NOTE D'INFORMATION

Modalités d'organisation des Consultations annuelles avec les ONG 11 – 13 JUIN 2013

1. DATE ET LIEU DE LA REUNION

Les **Consultations annuelles avec les ONG** auront lieu du **11 au 13 juin 2013**. La réunion se tiendra au **Centre International de Conférences Genève (CICG)**.

Une carte de Genève et une carte d'accès pour le CICG seront disponibles à **partir du 11 février 2013** sur le site internet www.unhcr.org/ngo-consultations/. Vous pouvez également trouver plus d'informations sur le CICG en consultant leur site au www.cicg.ch.

2. CRITERES DE PARTICIPATION

Les ONG souhaitant assister à la réunion **doivent remplir l'un des critères énumérés ci-dessous** :

- Statut consultatif auprès de l'**ECOSOC** (veuillez consulter le site des Nations Unies : www.unog.ch pour de plus amples informations sur ECOSOC)
- **Membre du CIAB** (Conseil international des agences bénévoles-ICVA) – veuillez-vous référer au www.icva.ch
- **Partenaire d'exécution** du HCR en 2012/2013
- **Partenaire opérationnel** du HCR avec un intérêt dans la solution des problèmes de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR (**OBLIGATOIRE : si vous vous enregistrez comme Partenaire opérationnel, une recommandation écrite doit vous être fournie par la Délégation du HCR concernée et doit être envoyée à l'Unité Inter institutions, interagency@unhcr.org - vous ne serez officiellement enregistré qu'après réception de cette recommandation par l'Unité inter institutions**).

LE NOMBRE DE DELEGUES NE DOIT PAS DEPASSER 5 PARTICIPANTS PAR ORGANISATION OU 6-7 PAR CONFEDERATION D'ONG.

3. ENREGISTREMENT

Les ONG qui souhaitent participer à cette réunion doivent **remplir le formulaire d'enregistrement en ligne (un formulaire par participant)**.

Tous les participants, accrédités ou non auprès des Nations Unies à Genève, doivent s'enregistrer en ligne afin d'être inclus dans la liste des participants. Les badges ne seront émis que pour les représentants d'ONG n'ayant pas d'accréditation permanente auprès des Nations Unies à Genève.

A partir du 11 février 2013, l'enregistrement en ligne doit être fait à travers le site internet www.unhcr.org/ngo-consultations/. Pour ouvrir le formulaire d'enregistrement, il vous sera demandé un accès ID et un mot de passe : « **User name** : ngos et **Password** : consult ». Une fois votre enregistrement terminé, vous recevrez par courrier électronique une confirmation d'enregistrement à la conférence. **Veuillez vous assurer d'imprimer la confirmation d'enregistrement et de l'amener avec vous lorsque vous viendrez récupérer votre badge et/ou le dossier complet de la réunion.**

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que les mesures mises en place par la Section de la sécurité des Nations Unies sont de plus en plus strictes. A cet effet, nous vous demandons de vous assurer que :

- le nom sur le formulaire d'enregistrement et sur la lettre de créance (voir point iii) soit exactement le même que celui indiqué sur votre passeport ;**
- vous apportiez votre passeport ainsi qu'une copie de la confirmation d'enregistrement avec vous lorsque vous viendrez chercher votre badge et/ou votre dossier pour la réunion; et**

- iii) vous fournissiez une lettre de créance de votre organisation confirmant le nom du (ou des) représentant(s) pour les réunions. Cette lettre est désormais obligatoire et doit être envoyée par courrier électronique à l'Unité inter institutions (Interagency@unhcr.org).

Tous les formulaires d'enregistrement doivent être complétés **avant le 10 mai 2013**.

En raison des dispositions strictes en matière de sécurité prises par la Section de la sécurité des Nations Unies, l'Unité inter institutions ne peut garantir votre participation si le délai d'enregistrement n'est pas respecté. De plus, l'Unité inter institutions sera dans l'impossibilité de délivrer des accréditations aux ONG souhaitant s'enregistrer dès lors que la réunion aura débutée.

4. BADGES

Pour les représentants des ONG qui seront à Genève le lundi 10 juin, il leur sera possible de récupérer leur badge au siège du HCR, situé 94 rue de Montbrillant à Genève, de 14 heures à 17 heures.

Si vous ne pouvez pas récupérer votre badge le lundi 10 juin, l'Unité inter institutions vous le remettra le mardi 11 juin à partir de 8h30, à votre arrivée au CICG, au bureau d'accueil du HCR.

Le badge permet l'accès à la réunion se déroulant au CICG du 11 au 13 juin ainsi qu'au siège du HCR pour la réception qui aura lieu le 11 juin.

Votre badge vous sera remis sur présentation de votre passeport et de la copie de la confirmation d'enregistrement.

5. VISAS

Si un visa pour la Suisse est requis, veuillez-vous assurer de l'obtenir dans votre pays avant votre départ. La procédure de demande de visa doit commencer au moins 6 semaines avant la réunion. Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter la délégation du HCR sur place qui pourrait être en mesure de vous offrir une assistance. Veuillez noter que nous ne pourrions pas vous assister dans les demandes de visa de dernière minute.

6. HEBERGEMENT ET TRANSPORT A GENEVE

Toute l'information concernant les réservations d'hôtel à Genève est disponible auprès de l'**Office du tourisme de Genève**, tél. : +41 22 909 70 00, télécopie : +41 22 909 70 11, courrier électronique au info@geneve-tourisme.ch ou site internet au www.geneve-tourisme.ch.

Pour votre information, Mandat International est un centre d'accueil pour ONG (et pas un hôtel) offrant des chambres à des prix intéressants. Vous pouvez les contacter au +41 22 546 2300 ou par email au info@mandint.org, ou consulter leur site internet au www.mandint.org

Aussi, le Centre John Knox est un autre Centre d'accueil (et pas un hôtel) offrant également des chambres à des prix intéressants. Vous pouvez consulter leur site internet au www.johnknox.ch ou par courrier électronique au welcome@johnknox.ch

Le mois de juin est une période très active et il vous est fortement conseillé de faire vos réservations très à l'avance. Le HCR n'est malheureusement pas en mesure de prêter son concours aux délégués des ONG pour les réservations d'hôtel.

La ville de Genève dispose d'un réseau de **transport public (TPG)** particulièrement efficace. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site www.tpg.ch. En plus d'un excellent réseau de transport public, ces lieux sont desservis par un très bon service de taxis. **La carte de Genève** qui est disponible sur le site doit vous aider à situer le site des Nations Unies, l'aéroport de Genève et la gare.

Le HCR n'est pas en mesure d'assurer le transport des participants qui arrivent à l'Aéroport de Genève ou à la Gare Cornavin jusqu'au lieu de la réunion.

Pour accéder au CICG par les transports publics : le CICG est desservi par le bus numéro 5 et l'arrêt le plus proche est « Vermont », sur la rue de Vermont. Autrement, vous pouvez aussi utiliser l'arrêt « Nations », près du Palais des Nations, à deux minutes de marche du CICG, desservi par les bus numéro 5, 8, 11, 22, 28, F, V, Z et les trams numéro 13 et 15.

De l'aéroport de Genève, il faut prendre le bus numéro 5 en dehors du terminal (direction Hôpital), directement jusqu'à l'arrêt « Vermont ».

De la gare Cornavin (gare principale), il faut prendre le bus numéro 5 (direction Palexo-Aéroport), directement jusqu'à l'arrêt « Vermont ». Les trams numéros 13 et 15 vont tous les deux à l'arrêt « Nations » de la gare.

Un **plan d'accès pour le CICG** est également disponible sur le site www.unhcr.org/ngo-consultations/

7. SEANCE D'ORIENTATION

Une séance d'orientation aura lieu **le matin du mardi 11 juin, au CICG, en salle 3**. Des services d'interprétation seront fournis en anglais, français et espagnol. La séance s'adresse tout particulièrement aux ONG qui vont participer aux Consultations annuelles pour la première fois. La réunion débutera avec une courte introduction par le HCR suivie par le Conseil International des agences bénévoles (CIAB - *International Council of Voluntary Agencies, ICVA*) qui donnera un aperçu des réunions à venir et expliquera les modalités de participation des ONG lors de ces réunions. Veuillez consulter le site internet d'ICVA pour d'autres informations (www.icva.ch). **Thés et cafés seront servis devant la salle à partir de 9h00 et la séance d'orientation débutera à 9h30.**

8. INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LES SALLES

Pour les deux séances plénières uniquement, en Salle 2, **les plaquettes portant le nom des ONG** seront arrangées par ordre alphabétique. Veuillez noter, que selon le nombre de participants, nous ne serons pas en mesure de fournir un siège pour chaque participant à la table avec microphone. Dans ce cas, vous pourrez vous asseoir derrière vos collègues.

Nous vous encourageons à consulter le « Guide for NGOs to participating in UNHCR's Annual Consultations with NGOs » lancé en novembre 2008 et qui est disponible sur le site du HCR (www.unhcr.org/ngo-consultations) et sur le site d'ICVA (www.icva.ch). Un exemplaire du guide sera inclu dans le dossier qui vous sera remis.

9. INTERPRETATION

Durant les séances plénières, des services d'interprétation seront fournis en anglais, arabe, français, russe et espagnol. Pour les séances thématiques, les services d'interprétation seront disponibles en anglais, français et espagnol. Pour l'interprétation fournie pendant les séances régionales, veuillez-vous référer à l' « Agenda at a Glance ».

10. DOCUMENTATION

Un dossier complet comprenant les documents relatifs aux Consultations annuelles avec les ONG vous sera remis **en même temps que votre badge** à votre arrivée au CICG le mardi 11 juin.

Pendant les consultations, il vous sera possible de disposer des tables placées devant les salles pour y déposer de la documentation sur votre organisation. Veuillez-vous assurer de vous munir d'un nombre suffisant d'exemplaires car la salle de conférence n'est pas équipée de photocopieurs.

11. ACCES INTERNET

Au Centre International de Conférences Genève (CICG), pour accéder au Wi-Fi, il vous sera demandé un accès ID et un mot de passe **Accès ID: unhcr** et **mot de passe : ngo13**.

12. REUNIONS EN PARALLELES

Un programme des réunions parallèles sera disponible sur le site dès qu'il sera finalisé. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de service d'interprétation durant les réunions parallèles.

13. RENCONTRES EN MARGE

Les ONG sont également encouragées à rencontrer les responsables du HCR pour discuter des sujets d'intérêt commun et partager idées et informations. A cet effet, la structure du HCR ainsi que celles des Bureaux régionaux seront postées sur notre site au www.unhcr.org/ngo-consultations/ Ces organigrammes vous permettront de contacter directement le personnel du HCR avec qui vous souhaitez organiser des réunions pendant votre séjour à Genève.

14. RECEPTION

Toutes les ONG sont invitées à participer à **une réception** organisée par le HCR, **mardi 11 juin 2013, à 19h00, à la Cafétéria du HCR. Vous êtes priés de porter votre badge pour pouvoir accéder au bâtiment du HCR.**

15. COMITE PERMANENT DE JUIN

La réunion du Comité permanent aura lieu la semaine précédente les Consultations annuelles avec les ONG, **du 25 au 27 juin 2013 à Genève.**

16. COMITE EXECUTIF DU HCR

Le Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire aura lieu du **30 septembre au 4 octobre 2013** à Genève.

HCR

Unité interinstitutions

Genève

Courrier électronique : Interagency@unhcr.org